



Aussac-Vadalle, le 22 mai 2023

Madame ARVENNE Jeanine
Chebrac
16330 MONTIGNAC CHARENTE

Objet : Entretien de la parcelle E 1024

Madame,

Je constate une nouvelle fois que votre parcelle E 1024, dont vous êtes propriétaire à Aussac-Vadalle, n'est pas entretenue.

Je vous demande donc de procéder sans délai à la remise en état de la parcelle en application de l'article L 2213-25 du CGCT.

Je compte sur votre civisme.

Cordialement.

Le Maire,
Gérard LIOT


